

ARTICLE IX

Le présent Traité sera ratifié et les instrument de ratification seront échangés à Tchong-King dès que faire se pourra. Le présent Traité entrera en vigueur et produira ses effets dès le jour de l'échange des ratifications.

En foi de quoi les plénipotentiaires susnommés ont signé le présent Traité et y ont apposé leurs cachets.

Fait à Ottawa, ce quinzième jour d'avril 1944, lequel correspond au quinzième jour du quatrième mois de la trente-troisième année de la République de Chine, en double exemplaire en anglais et en chinois, les deux textes faisant également foi.

(Cachet) W. L. MACKENZIE KING,
(Cachet) LIU SHIH SHUN.

ANNEXE

ÉCHANGE DE NOTES ENTRE LE CANADA ET LA RÉPUBLIQUE DE CHINE

(Traduction)

I

*L'Ambassadeur de Chine au Canada
au Secrétaire d'État aux affaires extérieures*

AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE DE CHINE

OTTAWA, le 14 avril 1944.

Monsieur le Secrétaire d'État,

Au sujet du Traité signé ce jour entre Son Excellence le Président du Gouvernement National de la République de Chine et Sa Majesté le Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des Territoires britanniques au delà des mers, Empereur des Indes, au nom du Canada, j'ai l'honneur de déclarer que le Gouvernement National de la République de Chine entend que tous les droits et privilèges auxquels Sa Majesté le Roi a renoncé au nom du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et de l'Inde, aux termes du Traité et de l'échange de notes du 11 janvier 1943 intervenus entre la République de Chine d'une part et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et l'Inde d'autre part, sont également délaissés par Sa Majesté le Roi au nom du Canada. Cette façon de voir, si votre Gouvernement me confirme la partager, sera censée former partie intégrante du Traité signé ce jour et sera réputée sortir ses effets dès le jour de l'entrée en vigueur dudit Traité. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me confirmer l'interprétation ci-dessus au nom du Gouvernement du Canada.

Je saisis cette occasion pour vous renouveler, Monsieur le Secrétaire d'État, les assurances de ma très haute considération.

LIU SHIH SHUN